



COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL
Séance de l'Organe délibérant du 11 juin 2014

1. AFFAIRES GÉNÉRALES (Raymond Bron)

Greffe

Après 19 ans au service de la Commune, Madame Puri Durussel, notre secrétaire municipale, a décidé de réorienter sa carrière.

Elle nous quittera à la fin du mois juillet, après avoir pris quelques-unes des semaines de vacances auxquelles elle a droit depuis plusieurs années.

Nommée le 1^{er} avril 1995 en qualité de préposée au contrôle des habitants et à l'agence communale d'assurances sociales notamment, Madame Durussel seconda le secrétaire municipal en fonction à la fin de sa carrière, puis fut nommée secrétaire municipale en décembre 2007.

Très engagée dans son travail, à l'écoute tant de la population que des collaborateurs dont elle a été la cheffe du personnel pendant sept ans, Madame Durussel a fait face avec détermination et intelligence à la croissance de la Commune et aux nombreux défis qui ont marqué la dernière décennie.

Elle a su trouver les clés d'une collaboration appréciée avec chacun des trois syndicats et des 18 municipaux avec lesquels elle a eu à travailler.

La Municipalité regrette vivement son départ, tout en lui souhaitant un avenir serein et à la hauteur de ses souhaits.

La procédure d'engagement est en cours ; une difficile phase de transition devra vraisemblablement être surmontée par l'administration de la Commune.

Conciergerie

Le 4 août prochain, Monsieur Pedro Lourenço, commencera son activité de concierge à la Maison villageoise, dans les classes de la Cavenettaz et au collège du Motty.

Actuellement concierge à Yverdon, au sein de la Fondation Saint-Georges, Monsieur Lourenço a pris le meilleur sur une septantaine de candidats à ce poste, après une procédure complète d'évaluation, à laquelle notre cheffe concierge a participé.

Comme vous le savez sans doute, Madame Myriam Morel, après plus de trente ans de bons et loyaux services, bénéficiera de sa retraite à partir de fin septembre. Malheureusement atteinte dans sa santé, Madame Morel est actuellement encore en arrêt maladie.

C'est pourquoi, la Municipalité la soutient dans sa recherche d'un logement et ne l'obligera pas à quitter, dans l'immédiat, son appartement de fonction.

Le nouveau concierge patientera donc quelque temps avant d'emménager.

LA MUNICIPALITE